

Note de frais des bénévoles

Année civile 2009

Total

102.40 €

42.00€

820.00€

964.40 €

Note de Itals des believoies					Aillice Civile 2003		
la acusationé(a)							
Je soussigné(e) Jean-Christophe Berbier							
		Jean-C	oninatoprie bei	DIGI			
demeurant							
12, rue de Marron, 54600 Villers lès Nancy							
certifie renoncer au remboursement des frais ci-dessous et les laisser à l'association							
Salle d'Armes de Villers lès Nancy, 1 rue Rodin - 54600 Villers lès Nancy							
en tant que d	don.						
Frais de déplacement Tarif kilométrique appliqué pour le remboursement : 0,28 €							
Date jj/mm/aaaa	Motif	Trajet	Kms parcourus	Coût Trajet	Péages	Repas	Hébergement
1/12/2009	compétition	Nancy-Strasbourg	280	78.40 €	24.00 €	-	-
3/13/2009	compétition	Nancy-St-Avold	150	42.00 €	-	-	-
6/24/2009	compétition	Nancy-Marseille	1500	420.00 €	180.00 €	100.00 €	120.00€
Montant total des frais de déplacement							
<u> </u>							
Je suis le représentant légal des adhérents suivants :							
Théo Berbier, licence n° 170540010338							
Lucille Berbier, licence n° 170540010340							
Montant tota	ıl des dons	964.40 €					
Pour bénéficier du reçu de dons, cette note de frais doit être accompagnée de toutes les justificatifs correspondants							
							•
		Α		Le			
		Signature du bénévol	e				
Postic afromato à llococciption							
Partie réservée à l'association							
N° d'ordre du	Reçu:	2009-014					
Remis le :							
Signature du	Trésorier :						